



En route vers le synode

Pour accompagner la phase diocésaine

Numéro 1

Ce premier numéro a pour objectif de vous présenter les grandes lignes de la démarche synodale. N'hésitez pas à le diffuser largement autour de vous, car un Synode est l'affaire de tous, et requiert la participation du plus grand nombre !

Pour vous tenir informés : www.catholique-nancy.fr/synode2023

Pour toute demande d'information : synode2023@catholique-nancy.fr



Le pape François a décidé que la prochaine Assemblée du Synode de l'Église catholique, qui se tiendra à Rome en octobre 2023, portera précisément sur la synodalité dans l'Église, avec en sous-titre ces trois mots qui en explicitent la signification : communion, participation, mission. La synodalité, c'est une façon de vivre en Église qui implique le plus grand nombre dans sa conduite et son animation. Tout ne doit pas être décidé d'en-haut et seulement par quelques-uns, tant au niveau de l'Église universelle que des diocèses, des paroisses et de toutes les réalités ecclésiales. Avancer dans cette direction suppose une véritable conversion car cela implique un changement en profondeur dans les façons de faire et de nous situer les uns vis-à-vis des autres. La finalité, c'est une communion plus grande en vue de la mission. Souvenons-nous de la prière de Jésus pour ses disciples : « Qu'ils soient un pour que le monde croie... » (Jn 17,21).

La synodalité est déjà une réalité dans l'Église. Mais il y a encore à progresser sur ce chemin. C'est pourquoi le pape a voulu inscrire cette question à l'ordre du jour du prochain Synode de l'Église catholique. En cohérence avec le sujet traité, il a demandé que toute l'Église soit impliquée dans la démarche comme il l'avait fait pour les synodes sur la famille et sur les jeunes.

Le **dimanche 17 octobre** prochain s'ouvrira dans tous les diocèses du monde la phase diocésaine de ce synode. Celle-ci se déroulera jusqu'au début du mois d'**avril 2022**. Toutes les instances ecclésiales sont invitées à participer. Pour éviter d'encombrer les agendas, il est conseillé, si possible, de mettre à profit des rencontres déjà prévues dans les diverses instances. Une première synthèse devra être réalisée dans chaque diocèse pour la **fin du mois de février 2022**. Elles seront collectées par la Conférence des Évêques qui en fera une synthèse nationale. Des assemblées continentales travailleront à partir de ces synthèses nationales. Le fruit de cette consultation universelle servira de matériau pour l'élaboration du document de travail de l'assemblée synodale d'octobre 2023. Toutefois, toutes les contributions diocésaines seront transmises à Rome.

Le secrétariat général du synode a demandé que dans chaque diocèse il y ait un référent pour la partie diocésaine de la démarche. Sa mission sera de susciter la participation du plus grand nombre à la phase diocésaine, de collecter les contributions et d'en faire la synthèse. L'enjeu est important. Il est de nous permettre d'avancer vers une plus grande synodalité dans toutes les réalités de la vie ecclésiale afin de mieux accomplir notre mission d'annoncer l'Évangile.

Mgr Jean-Louis Papin,
Évêque de Nancy et de Toul

Un synode sur la synodalité ?



Le cardinal Mario Grech est le secrétaire général du Synode des Évêques, l'instance finale de la démarche. En conférence à Paris le 11 septembre dernier, il illustre le

synode sur la synodalité comme « **apprendre à marcher tout en marchant** ». En effet, l'enjeu de l'ensemble de la démarche est de nous initier à la synodalité en vivant une expérience elle-même synodale.



Sœur Nathalie Becquart, sous-secrétaire du Synode des Évêques, accompagnait Mgr Grech à Paris. Elle résumait la démarche en deux étapes :

- 1/ Prendre conscience de la façon dont nous vivons déjà la synodalité.
- 2/ Se demander quel pas de plus nous pouvons faire.

L'ouverture du Synode

L'ouverture du Synode va se vivre en deux temps :

- Les 9 et 10 octobre à Rome.
- Le dimanche 17 octobre dans les diocèses.

Des éléments de célébration seront mis à disposition pour célébrer l'ouverture dans les assemblées de notre diocèse.

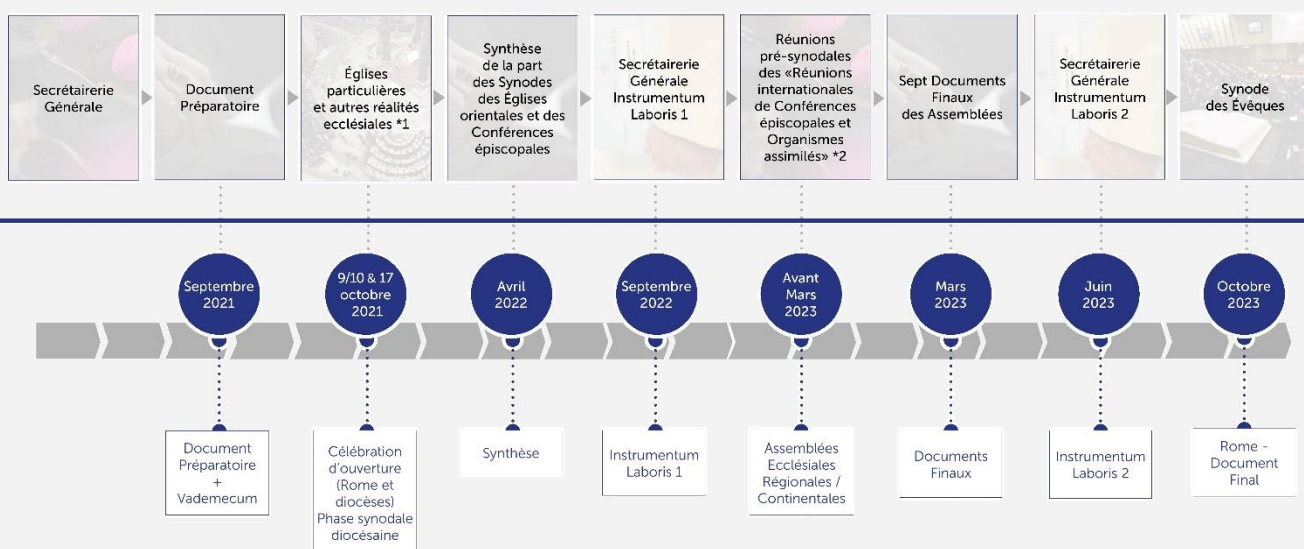
Une équipe à votre service

Pour notre diocèse, l'équipe est constituée de Mme Denise Lanblin, P. Alexandre-Marie Valder et P. Pierre Binsinger (rapporteur diocésain).



Quel sera le processus ?

L'infographie ci-dessous présente la démarche dans son ensemble :



C'est la raison pour laquelle notre évêque a décidé de donner en 2022 une teinte synodale à trois assemblées habituelles :

- L'assemblée des responsables des mouvements et associations de fidèles le 15 janvier
- La journée des Equipes d'Animation Pastorale prévue le 22 janvier
- La session des Laïcs En Mission Ecclésiale des 31 janvier et 1^{er} février.